



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

financement

Question écrite n° 53768

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre de l'éducation nationale de lui préciser la consistance de l'aide financière de l'Etat à l'égard du forum des sciences à Villeneuve-d'Asq qui, en 1999, a obtenu du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais une subvention globale de l'ordre de 7 500 000 francs. Compte tenu de la vocation de ce forum des sciences de diffuser la culture scientifique et de valoriser la recherche régionale, il lui demande s'il estime que l'effort financier de l'Etat pour l'équilibre du budget annuel de ce forum des sciences centre François-Mitterrand sera pour l'année 2001 à la hauteur de l'effort financier considérable de la région Nord-Pas-de-Calais.

Texte de la réponse

Créée en 1996 à la suite d'expérimentations et d'évaluations menées depuis 1984, l'association Forum des Sciences organise des expositions, des cycles, des conférences, des ateliers, des animations en partenariat avec des organismes de recherche et les universités locales. Cette association a pour vocation de favoriser l'accès des jeunes aux carrières scientifiques et d'apporter aux adultes le sens de l'innovation scientifique en offrant un service de création d'expositions, un service de circulation des produits, un service d'animation des parcours de découvertes scientifiques adaptés à chaque âge. Le financement du Forum des Sciences a été inscrit aux contrats de plan Etat-Région 9-1993 : 15,4 MF (dont 50 % ministère de l'éducation nationale de la recherche et de la technologie) et 1994-1998 : 12 MF (dont 50 % ministère de l'éducation nationale de la recherche et de la technologie). En 1999 le soutien du ministère à cette association a été confirmé et c'est ainsi qu'une subvention de 2,55 MF lui a été accordée ; il faut souligner que sur la trentaine de CCSTI, en activité sur le territoire national, c'est ce centre qui a reçu le montant d'aide la plus élevé. La mise à disposition par le ministère de l'éducation nationale, de 40 postes d'enseignements, à raison de 10 par an pendant 4 ans permettra un Forum des Sciences de résorber son déficit annuel structurel. Pour ce qui concerne le plan Etat-Région 2000-2006, la subvention accordée par le ministère de la recherche correspond à parité à la totalité des 10 MF budgétisés pour la région Nord-Pas-de-Calais (soit 1,4 MF par an) absorbant ainsi l'intégralité des moyens délégués aux actions de culture scientifique et technique dans le Nord-Pas-de-Calais.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53768

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 2000, page 6542

Réponse publiée le : 23 avril 2001, page 2441